

tés à mieux gérer leurs déchets, ce sont quelque 800 postes de

prévu.
A terme, les ambitions de Tier-

peut des énergies renouvelables.
Les produits recyclés tels que papier, verre et plastiques seront

sur place. Vaste programme...

DOMINIQUE SUTER

suter@lacote.ch

Genolier Un projet valaisan à la rue de la Gare

La commune de Genolier a mis au concours la réalisation d'un immeuble sur deux parcelles dont elle est propriétaire à la rue de la Gare. Sur les neuf projets reçus, le jury, composé de trois architectes, un municipal et le syndic, a plébiscité à l'unanimité *Source Vive*, que l'on doit au bureau François Meyer, à Sion. L'auteur propose un bâtiment en deux volumes décalés reprenant les implantations des bâtiments voisins, avec un toit perpendiculaire à la rue. Cet immeuble abritera quatorze appartements à bas loyers, principalement des 3 et 3,5 pièces réservés aux personnes âgées et aux jeunes à revenus modestes qui souhaitent rester à Genolier. L'immeuble comprendra deux niveaux, plus des combles et sur-



Sur les neufs projets reçus, c'est celui du bureau François Meyer, à Sion, nommé « Source Vive », qui a recueilli l'aval du jury, à l'unanimité. Bureau François Meyer

combles. Il répondra aux normes Minergie et sera chauffé par une pompe à chaleur. Des panneaux

solaires en toiture fourniront de l'électricité. Le lauréat de ce concours a reçu hier soir, un prix

de 30 000 francs, lors d'un vernissage organisé par la commune.

DOMINIQUE SUTER